

tourments provisoires, que son âme fût purifiée de la poussière des erreurs terrestres ? . . . Sa robe blanche était sans taches comme celle dont saint Dominique revêtit ses fils, à l'aube des jours. Elle avait la royale candeur des lis, et des larmes versées durant la persécution la semaient de diamants c'airs. Mais le regard de Dieu va plus loin que les apparences et que les renommées ; il perce jusqu'à l'âme, jusqu'au mystère des pensées et à l'origine des actes. Dieu est un juge et il fallait que le vieux moine fût jugé.

Il parut donc devant le tribunal. Le Christ présidait. A ses côtés, saint Thomas d'Aquin, le P. Lacordaire, Léon XIII, comme des avocats à la barre prêts à parler pour la défense. Saint Dominique y était aussi, mais seulement comme témoin : le père était convié à l'apothéose de son fils.

— « Ton nom, bon serviteur . . . ? » demanda le Christ.

— « Jacques-Marie-Louis Monsabré, prêtre de l'Ordre des Frères Prêcheurs. »

Et, tout de suite, saint Thomas d'Aquin demanda la parole.

— Seigneur, mon frère fut un docteur de l'Eglise de France. Il porta dans la chaire de Notre-Dame de Paris votre Evangile tout simple, votre charité toute pure. Mon œuvre à moi était un livre clos pour les profanes, pour les modernes que rebutent les enseignements graves. Il l'ouvrit sous les yeux des mondains, et, durant vingt-cinq ans, il la commenta. « Je suis chrétien, — disait-il un jour, — je suis prêtre, je suis moine ; j'ai dans les veines le sang des prophètes et des apôtres. C'est ce sang qui va parler, sans respect, sans pitié pour les préjugés, et les prétendus principes, qui furent, peut-être, jusqu'ici les idoles de vos esprits séduits. » Il a tenu parole . . . Si M. Brunetière était de ce jury, il vous dirait peut-être que le style de mon frère offensait parfois les oreilles de l'Académie française, mais, moi, je ne sais pas. Une chose est bien certaine, c'est qu'il eut le courage de son œuvre et la fierté de sa mission. Il n'a pas jeté de voile trompeur sur le visage de la doctrine : elle parla par ses lèvres, franche, austère, immuable . . . »

Et, disant cela, le Docteur Angélique montrait du doigt, sur la table, une pile énorme de volumes, sur lesquels rayonnait ce titre en lettres d'or : EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE.